

ATTACHMENT A:

City of Saint John Introductory Comments and Questions for the August 8-12, 2016 NEB Energy East Panel Session (Saint John, NB)

To be delivered by Mayor Don Darling (representing the City of Saint John)

Mr. Chair, Members of the Board;

It is a pleasure to appear before you today representing the City of Saint John. My name is Don Darling, and I have the honour of serving as the Mayor of the City of Saint John, Canada's first incorporated City.

I extend to you and to Board staff best wishes on behalf of Saint John Common Council and the City of Saint John with respect to the important work ahead of you. I would also like to thank you for launching your cross-Canada Panel Sessions here in Saint John.

As a direct result of the Energy East Project, the City of Saint John will be home to 13 kilometers of new oil pipeline with the capacity to handle in excess of 1 million barrels per day, a new 13.2 million barrel oil storage facility comprised of twenty two individual 600,000 barrel storage tanks, and a new export marine terminal that will handle an estimated 281 crude carriers per year within Saint John Harbour and the Bay of Fundy. These numbers show that we would almost certainly be the single most significantly impacted municipality along the entire 4,600 km route of the Energy East pipeline, both from a capital investment and a cumulative risk perspective.

There are members of our community and the general public that are fully in support of the Energy East Project, and there are others that are against it. There are also many citizens that have not made up their mind or have insufficient information to make a decision. It is our hope that the NEB regulatory process will be a place where all Hearing Participants can exchange information and objectively discuss and assess the project's benefits, risks and overall impact. We also hope that other project stakeholders and the general public will be able to access and directly benefit from the information that is gathered and shared through the formal hearing process.

The City of Saint John has prepared for this hearing by examining the economic, social and environmental factors relevant to Saint John as a community. We are integrating all of these factors in our analysis, with the ultimate goal of determining the most appropriate course of action that the City of Saint John will recommend to the NEB Panel in its final argument. We believe our approach, at the community level, is the same as the NEB has used in past

hearings when it considered the overall public interest of a project at the national level.

On January 25th 2016, Saint John Common Council approved the release of a series of Informal Information Requests (or IRs) to TransCanada, the lead Energy East project proponent. The IRs focused on five areas of critical importance to the City of Saint John and its residents: **economic development opportunities, social impacts, environmental impacts, land use planning issues and public safety considerations**. The IRs are available on the City's web site (www.saintjohn.ca) in both official languages.

The informal IRs were intended to proactively elicit response from and discussion with the project applicant in advance of the NEB issuing its Hearing Order for the public review of the Energy East Project. The City of Saint John anticipates the issuance of additional informal and formal Information Requests to the applicant and other Intervenor, including Irving Oil Ltd., the operator of the planned Energy East marine terminal.

The Energy East Project and related investments has been previously identified by Common Council as an economic priority. If properly and safely planned, built and operated, the project should directly contribute to Council's three key priorities: **Economic Health, Community of Choice and Sustainable Infrastructure**.

While it is the view of the City of Saint John that the Energy East Project has the potential to provide significant local economic development benefits, it is also the view of Saint John Common Council that the project should not proceed without addressing associated project, environmental and public safety risks.

By way of specific example, the local public safety and emergency response issues associated with the Energy East Project as revised in late 2015 are anticipated to be of even greater significance. In particular, as a direct result of the removal of the Quebec marine terminal there will be a significant increase in crude oil flowing through the planned Saint John tank farm and marine terminal on a daily basis, and corresponding increases in marine tanker traffic. Our community's Emergency Management Organization will now be tasked with managing a cumulative risk profile that includes one of Eastern Canada's largest and most diverse concentrations of industrial activities and the three new Energy East project components.

While we have received responses to some of the informal Information Requests and supporting questions as previously submitted to TransCanada, there are many questions that remain unanswered. We will continue to pursue adequate responses to these, and potentially additional questions, both informally and formally throughout the NEB's Energy East hearing process.

The City of Saint John is appreciative of TransCanada's willingness to date to cooperate and share information with respect to some of our informal IRs. We are hopeful that this level of cooperation will continue over the coming months with respect to our outstanding IRs, as well as additional questions and requests for information.

It is also the intention of the City of Saint John to actively participate in the certificate conditions determination process. According to Hearing Order OH-002-2016, in September 2017 the NEB panel will introduce draft conditions for comments by Energy East and other hearing participants. We will propose our own conditions, guided in part by recent experience, such as the conditions to be attached to a certificate that may be issued in respect of the Trans Mountain Expansion Project (Hearing Order OH-001-2014).

At this time we have six high-level questions for the lead project applicant, TransCanada:

1. When will you provide full answers to the City's informal IRs?
2. Should these answers form part of the hearing record, and when?
3. What are the capital cost estimates for the Saint John pipeline, storage tanks and marine terminal components?
4. Explain the Energy East corporate operating structure and relationship between TransCanada and Irving Oil.
5. What are your plans and timelines in adhering to the City's municipal land use approvals for the project?
6. Would there be objections to the NEB conditions adopted for the Trans Mountain Expansion being applied to your project?

Panel Members, this concludes our remarks.

In summary, the City of Saint John intends to be an engaged, serious, well-prepared and respectful Intervenor in the NEB's Energy East hearing process. We expect the same from the project applicant and other Intervenors.

Mr. Chair, Members of the Board - thank you Panel for your time and attention regarding a very important project and associated regulatory process for the City of Saint John.

Commentaires préliminaires et des questions de la Ville de Saint John pour la séance sur le projet Énergie Est de l'Office national de l'énergie (ONE) qui se déroulera du 8 au 12 août 2016 (à Saint John, au Nouveau-Brunswick)

Présentés par le maire Don Darling (représentant la Ville de Saint John)

Monsieur le président, membres de l'Office,

C'est avec plaisir que je me présente aujourd'hui devant vous en qualité de représentant de la Ville de Saint John. Je m'appelle Don Darling et j'ai l'honneur d'être le maire de la Ville de Saint John, la première ville canadienne à être constituée en municipalité.

Au nom du conseil communal et de la Ville de Saint John, je vous présente, ainsi qu'au personnel de l'Office, tous mes meilleurs vœux de succès pour les travaux importants qui vous attendent. Je souhaite également vous remercier d'avoir choisi de lancer, ici à Saint John, les séances pancanadiennes de votre Comité d'audience.

Conséquence directe du projet Énergie Est, la Ville de Saint John accueillera 13 kilomètres du nouvel oléoduc qui sera en mesure de transporter chaque jour plus d'un million de barils de pétrole brut, une nouvelle installation d'entreposage pouvant contenir 13,2 millions de barils de pétrole brut qui comprendra 22 réservoirs de stockage individuels d'une contenance de 600 000 barils et un nouveau terminal maritime destiné à l'exportation qui pourra recevoir chaque année environ 281 pétroliers de brut dans le port de Saint John et la baie de Fundy. Ces chiffres montrent que nous serons presque assurément la municipalité la plus fortement touchée le long des 4 600 kilomètres du tracé de l'oléoduc Énergie Est aussi bien du point de vue des investissements en capitaux que du risque cumulatif.

Certains membres de notre collectivité et du grand public soutiennent pleinement le projet Énergie Est alors que d'autres s'y opposent. Par ailleurs, de nombreux citoyens n'ont pas pris position à cet égard ou ne disposent pas de suffisamment de renseignements pour trancher la question. Nous espérons que le processus réglementaire de l'ONE permettra à l'ensemble des participants à l'audience d'échanger des renseignements ainsi que de discuter et d'évaluer objectivement les avantages, les risques et l'incidence globale du projet. Nous souhaitons également que le grand public et d'autres intervenants du projet soient en mesure d'avoir accès aux renseignements qui sont recueillis et communiqués dans le cadre du processus d'audience officiel et d'en profiter directement.

La Ville de Saint John s'est préparée à cette audience en examinant les facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui concernent Saint John en tant que collectivité. Nous intégrons l'ensemble de ces facteurs dans notre analyse, avec pour objectif ultime de définir le plan d'action le plus approprié que la Ville de Saint John recommandera au Comité de l'ONE dans ses conclusions définitives. Nous croyons que notre approche, au niveau communautaire, est similaire à celle que l'ONE a utilisée au cours d'audiences antérieures visant à évaluer l'intérêt public général d'un projet au niveau national.

Le 25 janvier 2016, le conseil communal de Saint John a approuvé la publication d'une série de demandes de renseignements non officielles adressées à TransCanada, le principal promoteur du projet Énergie Est. Celles-ci mettaient l'accent sur cinq domaines cruciaux pour la Ville de Saint John et ses résidents : **les possibilités de développement économique, les répercussions sociales, l'impact environnemental, les questions d'aménagement du territoire et les impératifs de sécurité publique.** Les demandes de renseignements non officielles sont disponibles sur le site Web de la Ville (www.saintjohn.ca/fr) dans les deux langues officielles.

Les demandes de renseignements non officielles étaient destinées à obtenir, de façon proactive, des réponses du demandeur du projet et à aborder avec lui certains points avant que l'ONE ne rende publique son ordonnance d'audience relative à la consultation publique du projet Énergie Est. La Ville de Saint John prévoit la publication de nouvelles demandes de renseignements officielles ou non officielles destinées au demandeur du projet et à d'autres intervenants, notamment à Irving Oil Ltd., l'exploitant du projet de terminal maritime de l'oléoduc Énergie Est.

Le conseil communal a déjà inscrit le projet Énergie Est et les investissements connexes au rang de ses priorités économiques. S'il est planifié, construit et exploité correctement et en toute sécurité, le projet devrait contribuer directement aux trois priorités essentielles du conseil : **la santé économique, la collectivité de choix et l'infrastructure durable.**

S'il est vrai que la Ville de Saint John est d'avis que le projet Énergie Est pourrait offrir d'importants avantages en matière de développement économique local, le conseil communal de Saint John estime également que le projet ne devrait pas être mis en œuvre sans que soit abordée la question des risques environnementaux et pour la sécurité publique associés au projet.

Pour prendre un exemple concret, on prévoit que les enjeux locaux en matière de sécurité publique et d'intervention d'urgence associés au projet Énergie Est qui avaient fait l'objet d'une révision fin 2015 soient encore plus importants. Notamment, la suppression du terminal maritime au Québec aura comme conséquence directe une augmentation considérable des quantités de pétrole brut passant, chaque jour, par le parc de réservoirs et le terminal maritime de

Saint John ainsi qu'un accroissement correspondant de la circulation des navires-citernes.

L'Organisme de gestion des services d'urgence de notre collectivité sera maintenant chargé de gérer un profil de risque cumulatif qui comprend l'une des concentrations d'activités industrielles les plus importantes et les plus diverses de l'est du Canada et trois nouvelles composantes du projet Énergie Est.

Si nous avons reçu des réponses à certaines demandes de renseignements non officielles et à des questions à l'appui qui ont été précédemment soumises à TransCanada, de nombreuses questions demeurent sans réponses. Nous continuerons à rechercher des réponses adéquates de manière officielle ou non officielle à ces questions et à d'éventuelles questions supplémentaires dans le cadre du processus d'audience du projet Énergie Est de l'ONE.

La Ville de Saint John apprécie la volonté de coopérer et de communiquer les renseignements dont a fait preuve, à ce jour, TransCanada en ce qui concerne certaines de nos demandes de renseignements non officielles. Nous espérons que ce niveau de coopération se maintiendra au cours des prochains mois pour nos demandes de renseignements en suspens ainsi que pour les nouvelles questions et demandes de renseignements que nous pourrions avoir.

La Ville de Saint John a également l'intention de participer activement au processus de détermination des conditions du certificat. Selon l'ordonnance d'audience OH-002-2016, le Comité de l'ONE présentera en septembre 2017 des ébauches de conditions afin qu'Énergie Est et d'autres participants à l'audience puissent faire part de leurs commentaires. Nous proposerons nos propres conditions en nous appuyant en partie sur les enseignements tirés d'expériences récentes telles que les conditions devant être jointes à un certificat qui pourrait être délivré dans le cadre du projet d'agrandissement du réseau pipeline existant de Trans Mountain (ordonnance d'audience OH-001-2014).

À l'heure actuelle, nous souhaitons poser six questions de haut niveau au principal demandeur du projet, TransCanada :

1. Quand fournirez-vous des réponses complètes aux demandes de renseignements non officielles de la Ville?
2. Ces réponses devraient-elles être versées au dossier de l'instance? Et à quelle date devraient-elles l'être?
3. Quelle est l'estimation des coûts d'immobilisation pour la partie de l'oléoduc à Saint John, les réservoirs de stockage et les éléments du terminal maritime?
4. Pourriez-vous expliquer la structure de la société exploitant l'oléoduc Énergie Est ainsi que la relation entre TransCanada et Irving Oil?

5. Quels sont vos plans et votre échéancier pour ce qui est du respect des approbations de la Ville concernant l'aménagement du territoire municipal relatif au projet?
6. Y aurait-il des objections si l'on appliquait à votre projet les conditions adoptées par l'ONE pour le projet d'agrandissement du réseau Trans Mountain?

Membres du comité, voilà qui conclut mon propos.

En résumé, la Ville de Saint John entend être un intervenant impliqué, sérieux, bien préparé et respectueux dans le cadre du processus d'audience du projet Énergie Est de l'ONE. Nous espérons qu'il en sera de même pour le demandeur du projet et les autres intervenants.

Monsieur le président, membres de l'Office, je vous remercie du temps et de l'attention que vous voulez bien accorder à ce projet très important pour la Ville de Saint John et à son processus réglementaire connexe.